

<b>Rectorat</b>  <b>Service des affaires juridiques</b> <b>Mission conseil aux EPLE</b> Dossier suivi par Sophie LE MAGUERESSE 02.40.14.64.39 rconseil@ac-nantes.fr  4, rue de la Houssinière B.P. 72616 44326 NANTES Cedex 3	<p>VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 421-15, D. 222-27 et R. 421-62 à R. 421-65 ;</p> <p>VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;</p> <p>VU l'arrêté du 29 juin 1987 donnant délégation de pouvoir aux recteurs d'académie en matière de nomination d'agents comptables ;</p> <p>VU l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;</p> <p>VU l'arrêté rectoral du 17 juin 2025 déterminant le siège et la composition des groupements de comptabilité des établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale ;</p>
--	--

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>:** Monsieur Florian RAPIN, affecté en tant que secrétaire général d'établissement - agent comptable est chargé à compter du 17 octobre 2025 :

- de la gestion matérielle et comptable du lycée d'enseignement général et technologique Auguste et Jean Renoir, Angers ;
- de la gestion comptable des établissements suivants :
  - ✓ Collège Auguste et Jean Renoir, Angers ;
  - ✓ Collège Montaigne, Angers ;
  - ✓ Collège Jacques Prévert, Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou) ;
  - ✓ Collège Les Roches, Durtal ;
  - ✓ Collège Vallée du Loir, Seiches-sur-le-Loir ;
  - ✓ Lycée polyvalent Blaise Pascal, Segré-en-Anjou-Bleu.

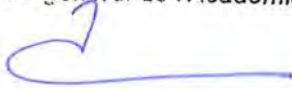
**Article 2 :** Le présent arrêté prend effet le 17 octobre 2025.

**Article 2 :** Monsieur le secrétaire général de la Région académique Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 octobre 2025

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

*Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire général de l'Académie*



*Philippe DIAZ*

*Katia BÉGUIN*